



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E103992

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2026

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 15/04/2024
8 000

Raison sociale : EURELEC SALLET LACONDEMINÉ

9 BOULEVARD DE L'HIPPODROME
42110 FEURS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE 448167106

Siret : 448 167 106 00039

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 8201275

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 20-110086

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 20-110086

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 04 77 26 25 42

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : eurelec.sallet@orange.fr

Responsabilité légale :
SALLET FREDERIC GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/01/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/09/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/09/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	31/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/01/2023
o Chaudière bois	31/01/2023
o Poêle ou insert bois	31/01/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	19/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	31/01/2023
o Ventilation mécanique	31/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.